

Décision du Maire

N° 2026-068

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Objet : MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES RELATIF A UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR REPENSER LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET LES ESPACES DE LA MEDIATHEQUE DE MONTBELIARD

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2026-30.03-2 du 30 mars 2026, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 4 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la nécessité de conduire une réflexion globale sur l'évolution de la médiathèque de Montbéliard, comprenant à la fois la définition d'un nouveau projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) et l'étude du réaménagement de ses espaces ;
- Considérant qu'il a été décidé de recourir à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur :
 - La rédaction du nouveau PSCES en lien avec la collectivité et l'équipe de la médiathèque ;
 - Le diagnostic des espaces existants ;
 - La définition d'un scénario de réaménagement cohérent avec les orientations du PSCES ;
- Conformément au Code de la commande publique, et notamment son article R. 2122-8.

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- De signer un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec la société Chemins Faisants (38240 MEYLAN), pour une durée de 9 mois et pour un montant de 16 400 € HT.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le mardi 7 Juillet 2026

Le Maire



Déposée en Sous-Préfecture le :

07/07/2026

Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Affichée le : 07/07/2026